Publié le : Vendredi 20 Octobre 2023 13:07
Clics : 1563

Compte tenu du nombre toujours important de plaintes reçues et du nombre d'infractions constatées lors de notre dernière enquête réalisée dans le secteur du **dépannage à domicile** (64% des établissements contrôlés présentaient au moins une anomalie), la **direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF)** a décidé de mettre en place une **campagne de sensibilisation et d'information des consommateurs sur les arnaques** particulièrement variées, relevées dans ce domaine.

Lire la suite sur le site de la DCCRF : https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/Publications/Vie-pratique/Fiches-pratiques/Depannage-a-domicile

Phoca PDF